



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation du programme France relance – Volet industries

Olivier MESUREUR – DIRECCTE

Annick SEGARD - DIRECCTE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

1. Présentation globale du programme France Relance

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

100 Mds€ répartis en trois volets, pour les particuliers, entreprises, collectivités locales et administrations

Volet Ecologie

Montant : 30 milliards d'euros

Objectif : accélérer la conversion écologique de l'économie française

Mesures :

- rénovation thermique des bâtiments
- aide à la décarbonation de l'industrie
- bonus écologique
- prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre
- développement des transports en commun
- transformation du secteur agricole
- recherche et l'innovation pour le développement de technologies vertes
- nouveaux produits Climat de Bpifrance

Volet Compétitivité

Montant : 35 milliards d'euros

Objectif : favoriser le développement d'activité à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois

Mesures :

- baisse des impôts de production
- investissement massif dans les technologies d'avenir (technologies vertes)
- renforcement du soutien à la recherche
- Formation et développement de compétences
- valorisation des savoir-faire nationaux existants
- Mise à niveau numérique des TPE, PME et ETI
- Mise à niveau numérique de l'Etat et des territoires : identité numérique, numérisation des services publics (écoles, justice, culture)

Volet Cohésion

Montant : 35 milliards d'euros

Objectif : éviter la hausse des inégalités en France

Mesures :

- accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap
- sauvegarde de l'emploi (dispositifs d'activité partielle et de formation)
- soutien aux personnes précaires (majoration de l'allocation de rentrée scolaire, hébergement d'urgence, plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté)
- cohésion territoriale

→ Ces mesures s'ajoutent aux dispositifs d'urgence : PGE, FDS, activité partielle,... (plusieurs centaines de Mds€)

2. Programme France relance – Secteur industries – Volet compétitivité

Deux Appels à projets (AAP) principaux



Investissements industriels dans des filières spécifiques : aéronautique, automobile, nucléaire, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux) et télécommunications 5G.



Investissements à dimension industrielle, quel que soit le secteur, susceptibles de **démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes** pour le territoire



AAP national – Secteurs stratégiques (1/4)

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>

Il concerne des secteurs :

- très fortement touchés par la crise et en **pleine mutation technologique** : aéronautique et automobile
- **essentiels à la souveraineté industrielle du pays** : nucléaire, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux) et télécommunications 5G.

Il s'agit d'un concours qui suit un **processus national**

Subventions publiques possibles :

- taux nominal d'intervention de 50%, avec un plafond de 800 000 € par entreprise, au sens groupe.
- Compléments possibles en fonction du projet (utilisation des régimes d'aides d'Etat « AFR », « Investissements des PME », « RDI » et « Efficacité énergétique et environnementale »)



AAP national – Secteurs stratégiques (2/4)

Types de projets attendus et calendrier

Dates



Volet national pour les « secteurs stratégiques »		
Candidatez sur le site de Bpifrance jusqu'au 1 ^{er} juin 2021 à 12h		
3 dates de relèves de dossiers prévues : 26 janvier 2021 – 31 mars 2021 – 1 ^{er} juin 2021		
Secteurs	Projets ciblés	Montant minimum des investissements
Industrie aéronautique	Projets de modernisation, diversification, transformation numérique et écologique de l'outil de production,	200 000 €
Industrie automobile	Pour le secteur nucléaire, également des projets d'innovation visant à développer les solutions d'« Usine du futur »,	
Industrie nucléaire	<i>Objectif de renforcer la compétitivité et la performance des entreprises de la filière</i>	
Industries de santé	Projets d'investissement, de (re)localisation ou renforcement d'unités de production, dans les filières et chaînes de valeur stratégiques,	1 000 000 €
Industrie agroalimentaire		
Industrie électronique		
Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux...)	<i>Objectif de diminution du degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe</i>	



AAP national – Secteurs stratégiques (3/4)

Documents importants

Lire avec attention :

- Le cahier des charges de l'AAP : https://www.bpifrance.fr/content/download/137187/1044985/version/1/file/2020-11-13%20A%C3%A0P%20industrie%20CDC_VF.pdf
- La FAQ : <https://www.bpifrance.fr/content/download/137181/1044961/version/1/file/2020-11-17%20FAQ%20Plan%20de%20relance%20VF.pdf>
- Le dossier de candidature :
<https://www.bpifrance.fr/content/download/139466/1057418/version/1/file/Dossier%20de%20candidature%20AAP2%20-%20v1.zip>
- Le guide de dépôt en ligne de la demande sur l'extranet Bpifrance :
<https://www.bpifrance.fr/content/download/138408/1049388/file/Guide%20de%20candidature%20Prelance%202021.pdf>



AAP national – Secteurs stratégiques (4/4)

Pour se renseigner et postuler

Contact :

- Olivier MESUREUR – olivier.mesureur@direccte.gouv.fr

Pour postuler :

- En fonction des secteurs, aides et conseils possibles de la DIRECCTE, Altytud (aéronautique), ARIA (automobile), Agrosphères (agroalimentaire), Cap'Industries (aéro, auto, nucléaire, métaux...), Pôles de compétitivité, UIMM, CCI...

AAP Territorial – Tous secteurs (1/3)

<http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

Il concerne :

- des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire :
- Il peut s'agir : de création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services aux industriels ...
- Les projets peuvent être de nature individuelle ou collective ; dans le cas où le projet réunit plusieurs partenaires, seul le porteur du projet bénéficie de la subvention.
- Le porteur de projet peut être une entreprise, une association, un groupement d'employeurs ou un établissement de formation

Il s'agit d'un concours qui suit un **processus régionalisé** (examen commun Etat-Conseil régional)

Tous les territoires sont éligibles (priorité toutefois donnée aux projets s'inscrivant dans un Territoire d'Industrie)



AAP Territorial – Tous secteurs (2/3)

Montant minimal de dépenses : 200 k€

Subventions publiques possibles :

- En fonction du projet (création d'emplois, montant de l'investissement, impact territorial...)
- Utilisation du régime cadre temporaire pour le soutien aux entreprises, ainsi qu'exceptionnellement, si le projet présenté le permet, des aides à la RDI, à finalité régionale, aux PME ou encore à la protection de l'environnement.



AAP Territorial – Tous secteurs (3/3)

Pour s'informer et déposer son dossier : <http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

Contacts :

- DIRECCTE : Annick SEGARD – annick.segard@direccte.gouv.fr
- Conseil régional : Elodie ROHART - elodie.ROHART@hautsdefrance.fr

En complément à ces deux AAP

Le guichet « Aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur »
(<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur>) :

- Ouvert en novembre et décembre 2020
- **Il ne s'agit pas d'un concours**
- Doit rouvrir au 1^{er} semestre 2021, selon des modalités restant à définir

GUIDE DES DISPOSITIFS DESTINÉS AUX PME ET TPE :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/france-relance/france-relance-guide-des-dispositifs-destines-aux-pme-et-tpe>

Calendrier global des AAP :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/calendrier-appels-projets.pdf